



DÉLIBÉRATION

L'an deux mille quinze, le dix-sept juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LA FEUILLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur EYMARD Serge, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 11.06.2015

Votants : 15
Présents : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Mrs EYMARD Serge, NEUVILLE Guy, LARENA Jean-Jacques, DUPUY Sandra, MAYENOBE Valérie, BLONDEL Brigitte, MONTEIL Catherine, SIKLI Séverine, Mrs FRANCY Alain, BARIL Daniel, JAUBERT Alain, FEREDY Philippe.

Absents: Mmes MATT Jeannine, VEYSSET Emilie, Mr BRUGIERE Alain.

Mme SIKLI Séverine a été élue secrétaire de séance.

Objet : Réhabilitation de l'Eglise Choix d'un maître d'œuvre

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de la poursuite de la réhabilitation du patrimoine bâti de la commune, à la suite des travaux effectués sur l'ensemble des autres bâtiments, il convient maintenant de traiter l'église dans les meilleurs délais et dans sa globalité.

Dans un premier temps, le clocher et la toiture doivent faire rapidement l'objet de travaux de conservation et d'étanchéité afin de sauvegarder cet édifice.

Dans un second temps, viendront des travaux de maçonnerie extérieure.

Enfin, une troisième phase concernera la réhabilitation intérieure du bâtiment.

Aussi, afin de mener à bien cette opération et après consultation de trois architectes du Patrimoine, le Conseil Municipal, après une présentation détaillée des propositions reçues et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- de retenir l'offre de Mme Gaëlle DUCHENE, 27 avenue Clémenceau, 46170 CASTELNAU MONTRATIER. Cette décision étant motivée par la proposition de diagnostic sanitaire complet contenue dans l'offre et non proposée dans les autres dossiers.
- d'autoriser le maire à signer tous documents relatifs à cette affaire

Fait et Délibéré en Mairie, les jours, mois et an que-dessus.

Au registre suivent les signatures.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-2124017992 Affiché le 17.06.2015

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/07/2015
Publication : 23/07/2015

En Mairie, le 17.06.2015



Le Maire

S. EYMARD